



FICHE STAGE

| | | |
|----------------------------|------------|-------------------|
| Référence : fiche_stage_GP | Indice : 1 | Date : 18/11/2024 |
|----------------------------|------------|-------------------|

Intitulé du stage : Gestes et postures (sensibilisation PRAP)

DUREE : 1 jour soit 7,00 heures

PRE-REQUIS :

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : entre 2 et 8 personnes

PUBLIC CONCERNE :

- Tout salarié de l'entreprise
- Accessible aux personnes en situation de handicap

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Connaître les gestes et postures à adopter pour réaliser en sécurité des manutentions manuelles
- Mettre en application les bons gestes et postures dans son poste de travail

CONTENU :

- La réglementation,
Les accidents du travail
Le corps humain
Les manutentions
Les principes de levage
Les gestes et postures
L'aménagement des postes de travail et la mécanisation
- Généralités
Connaître les possibilités de notre corps
Connaître son corps
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
L'ergonomie au quotidien,
Les 9 principes de manutention,
Les différentes recherches de toutes les solutions qui peuvent faciliter le travail, afin d'éviter la fatigue et les accidents.

METHODE D'EVALUATION :

Lors de la partie pratique : contrôle du comportement et recherche des toutes les solutions qui peuvent faciliter le travail afin d'éviter fatigue et accident.

VALIDATION :

- Certificat de réalisation

MOYENS :

- Pédagogiques : Apports théoriques et exercices pratiques dans un lieu mis à disposition
- Techniques :
Salle de formation équipée
Remise d'un document stagiaire
Matériel pour manutentions manuelles
- D'encadrement : formateur habilité par CAP LEARN

**Lors de cette formation, nous vous prions de bien vouloir vous munir du matériel nécessaire pour tous :
- EPI obligatoires : tenue de travail + chaussures de sécurité + gants de manutention + gilet de signalisation ainsi que tous les EPI obligatoires sur le lieu d'intervention.**



MODALITES ET DELAI D'ACCES :

Délai d'accès : minimum 15 jours avant le début d'une session.

Modalité d'accès : Pour chaque demande de formation, notre service réalise dans la mesure du possible un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement, etc..., sont précisés.

Une proposition commerciale est transmise, un programme adapté ainsi qu'une fiche client, qui permet de faciliter les échanges administratifs.

A réception du devis signé l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le commanditaire.